



# ESMSxCLUBS PRÉSENTATION





## Allons plus loin, partageons le sport ensemble !

Le Comité Paralympique et Sportif Français a initié en 2020 une opération intitulée "ESMSxCLUBS". L'objet de cette action est simple : mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux qui n'ont pas de contacts réguliers avec le mouvement sportif fédéré afin d'impulser des actions de découverte des pratiques parasportives et d'accompagner leur pérennisation.



### POURQUOI ?

La création de cette opération sert trois grandes ambitions à court et moyen termes :

- Accroître et pérenniser le nombre de personnes relevant d'un ESMS pratiquant une activité sportive régulière
- Favoriser les liens et interactions entre le milieu médico-social et les structures sportives fédérées afin de multiplier les passerelles
- Mieux intégrer le sport dans le projet d'accompagnement personnalisé des personnes accueillies en établissement

### COMMENT ?

Un concept simple : proposer un accompagnement à la mise en lien entre un club sportif et un établissement social ou médico-social.

### POUR QUI ?

Établissements éligibles :

- Les établissements médico-sociaux, de type IEM, IME, ITEP, ESAT, Foyers de vie etc. pour mineurs ou pour adultes. En priorité, les établissements de moins de 50 places accueillant des enfants et issus des réseaux suivants : UNAPEI ; APAJH ; NEXEM ; FEHAP ; APF...
- Les services d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD).
- Les services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

L'action pourra être adaptée pour mieux répondre aux spécificités des SESSAD/SAVS.

Structures sportives éligibles :

- Tout club sportif, ligue, comité étant issu d'une fédération membre du CPSF.
- Le club n'a pas été en lien avec l'établissement au cours des 3 dernières années.

## ACCOMPAGNEMENT DU CPSF

L'accompagnement du CPSF peut prendre plusieurs formes :

- Aide à l'identification des établissements cibles via la mobilisation de ses réseaux
- Conseil & suivi à l'opérationnalisation du projet
- Accompagnement financier.



**Une convention tripartite valide l'action proposée et donne lieu à un financement.**

Un financement\* en 2 étapes successives :

- 1500 euros versé par le CPSF au club proposant une découverte de pratique pour un minimum de 15 séances ;
- 500 euros versé par le CPSF en complément si l'action est pérennisée.

\* À valider avec le CPSF en amont du déploiement de l'opération

## UN DISPOSITIF GAGNANT-GAGNANT

| POUR UN CLUB  | POUR UN ESMS  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accéder à de nouveaux publics</li> <li>• Accroître la formation des encadrants sur l'accueil des personnes en situation de handicap en club</li> <li>• Faciliter les démarches de mise en relation avec les ESMS</li> <li>• Disposer d'un accompagnement financier complémentaire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversifier l'offre de pratique sportive proposée aux publics grâce à l'intervention de personnels formés</li> <li>• Accroître les passerelles avec le milieu ordinaire</li> <li>• Bénéficier du financement complémentaire alloué au club par le CPSF.</li> </ul> |

## 4 GRANDES ÉTAPES

### ÉTAPE 1

- Prise de contact avec les établissements & structures sportives
- Définition du projet

### ÉTAPE 3

- Financement 1
- Déroulé de l'opération (minimum 15 actions)

### ÉTAPE 2

Conventionnement tripartite

### ÉTAPE 4

- Appui à la pérennisation
- Financement 2



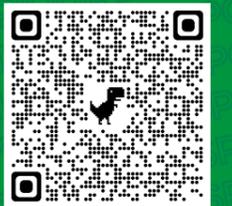
TRIATHLON  
À GAILLON



VIRÉE EN  
JOËLETTE  
À BESANÇON



GOLF  
À COUDRAY



## VOS CONTACTS EN RÉGION



**Elise BOURAGHDA**

Référente paralympique | Bourgogne-Franche-Comté  
07 62 99 19 60 | e.bouraghda@france-paralympique.fr



**Apolline VEDRENNE**

Référente paralympique | Occitanie  
06 59 40 39 78 | a.vedrenne@france-paralympique.fr



**Joffrey CHIRON**

Référent paralympique | PACA  
07 62 99 17 45 | j.chiron@france-paralympique.fr



**Thomas URBAN**

Référent paralympique | Île-de-France  
07 62 99 19 87 | t.urban@france-paralympique.fr



**Florian FOULQUIER**

Référent paralympique | Normandie  
07 62 99 18 80 | f.foulquier@france-paralympique.fr



**Benoit CHANAL**

Référent paralympique | Auvergne-Rhône-Alpes  
07 61 32 69 12 | b.chanal@france-paralympique.fr



**Antoine LAUDRIN**

Référent paralympique | Bretagne  
07 61 32 70 77 | a.laudrin@france-paralympique.fr



**Stéphanie RENAUD**

Référente paralympique | Nouvelle-Aquitaine  
07 61 32 68 18 | s.renaud@france-paralympique.fr



**Anthony GUIDOUX**

Référent paralympique | Pays de la Loire  
07 61 32 70 95 | a.guidoux@france-paralympique.fr



**Emmanuelle OLIER**

Référente paralympique | Centre-Val de Loire  
07 61 32 69 02 | e.olier@france-paralympique.fr



**Paul CAILLET**

Référent paralympique | Grand Est  
07 61 32 69 65 | p.caillet@france-paralympique.fr



**Jérémy HOUBEAUT**

Référent paralympique | Hauts-de-France  
07 61 32 68 90 | j.houbeaut@france-paralympique.fr





[france-paralympique.fr](https://france-paralympique.fr)



[@FRAparalympique](https://twitter.com/FRAparalympique)



[@FranceParalympique](https://www.facebook.com/FranceParalympique)



[@FranceParalympique](https://www.instagram.com/FranceParalympique)



[FranceParalympique](https://www.youtube.com/FranceParalympique)

